



## 12 EXPLOITATIONS ADHÉRENTES DE DIJON CÉRÉALES CERTIFIÉES « HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE » (HVE) DANS LE CADRE D'UNE DÉMARCHE COLLECTIVE DE LA COOPÉRATIVE

Ce mardi 15 juin, Dijon Céréales remettait à douze de ses exploitations adhérentes leur certification « Haute Valeur Environnementale ». Celles-ci ont été obtenues dans le cadre d'une démarche collective de certification pour laquelle la coopérative est désormais habilitée.



« A l'heure où les attentes de la société en matière d'environnement et de biodiversité sont de plus en plus fortes, notre coopérative et ses adhérents se devaient d'être au rendez-vous. **Cette démarche collective de certification HVE est un nouvel acquis important pour Dijon Céréales et ses adhérents**, je suis fier de cela et de voir réunies ici douze exploitations qui illustrent bien tous les systèmes agricoles de la Côte-d'Or, en grandes cultures et élevage et qui nous montrent le chemin d'une production de qualité, inscrite dans des filières de qualité », estime **Didier LENOIR**, président de Dijon Céréales.

Du 4 au 6 mai 2021, Dijon Céréales a donc été auditée avec succès par l'organisme certificateur SOCOFRET, validant ainsi son « **système d'encadrement et de suivi collectif de la certification Haute Valeur Environnementale** ».

« La certification HVE est un dispositif issu du Grenelle de l'Environnement de 2008. Elle se construit autour de **quatre piliers qui visent la réduction d'emploi de produits phytosanitaires, la maîtrise de la fertilisation, la bonne gestion des ressources en eau et la mise en œuvre de pratiques favorables à la biodiversité**. C'est une démarche volontaire, dans laquelle l'exploitation agricole ou le domaine viticole doit démontrer, par les faits, la mise en place de bonnes pratiques agro environnementales », rappelle **Frédéric IMBERT**, directeur scientifique et innovation de Dijon Céréales.

L'audit de Dijon Céréales réalisé par SOCOFRET, organisme indépendant agréé par l'État, s'est appuyé sur **la conformité du système mis en place par la coopérative** pour suivre ses adhérents dans le cadre d'une démarche HVE. Il a été complété par la visite de 4 exploitations sélectionnées parmi 12 fermes déjà préauditées par l'équipe HVE de Dijon Céréales : **Déborah BOSS (auditrice interne) et Hervé MARTIN (réfèrent HVE)**.

« Les douze exploitations certifiées HVE avaient suivi des sessions de formation durant l'hiver, organisées en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Côte-d'Or. **Soixante-quinze autres fermes adhérentes, elles aussi formées cet hiver, ont engagé des démarches de progrès qui doivent les mener sur la voie de la certification à court ou moyen terme** », explique Hervé MARTIN.

Le programme de certification collective HVE porté par Dijon Céréales s'inscrit dans les axes de développement **du plan stratégique « DEMAIN » de la coopérative et des programmes de certification des filières portées par l'union ALLIANCE BFC** (Dijon Céréales, Bourgogne du Sud et Terre Comtoise). « Nous saluons aujourd'hui les 12 premières certifications d'exploitations, mais un grand nombre de nos adhérents sont déjà inscrits dans les axes de progrès qui mènent au HVE. Nous voulons les accompagner pour franchir les étapes encore nécessaires. **Cette montée en gamme de la coopérative et des exploitations, c'est un outil supplémentaire dans notre recherche de la valeur ajoutée au cœur des filières, au service du revenu de nos adhérents** », conclut **Christophe RICHARDOT**, directeur général de Dijon Céréales et de l'Alliance BFC.

## LES 12 EXPLOITATIONS CERTIFIÉES HVE DANS LE CADRE DE LA DÉMARCHE COLLECTIVE DIJON CÉRÉALES



### **EARL BABOILLARD**

FREDERIC BABOILLARD  
VILLAINES-EN-DUESMOIS  
Grandes cultures conventionnelles et bio

### **EARL DES CARREAUX BLANCS**

JEREMY VALLOT  
GERGUEIL  
Grandes cultures, diversification légumes secs  
en vente directe

### **EARL DES TEMPLIERS**

JEROME TUPIN  
ÉCHALOT  
Grandes cultures conventionnelles et bio

### **SCEA DES GRANDS CHAMPEAUX**

JEROME TUPIN  
ÉTALANTE  
Grandes cultures conventionnelles et bio

### **EARL FERME DE LA BORDE**

PASCAL PREVOT  
CHATEAUVILLAIN  
Polyculture élevage ovin

### **EARL FRANET BENOIT**

BENOIT FRANET  
ROUVRES-EN-PLAINE  
Grandes cultures, productions industrielles oignons  
et pommes de terre

### **GAEC DE PARGY**

VINCENT ET LILIAN FRETTEL, LOÏC VERPAUX  
SAINT-ANTHOT  
Polyculture élevage allaitant

### **GAEC DES TEILLATS**

PIERRE-OLIVIER ET ARNAUD GUYARD  
MAGNY  
Polyculture élevage allaitant et ovin

### **GAEC DES TROIS PROVINCES**

FREDERIC POINSOT  
LA VILLENEUVE-SUR-VINGEANNE  
Polyculture élevage laitier

### **GAEC DU METOLANT**

JEAN-MICHEL MOYEMONT  
AVELANGES  
Polyculture élevage caprin vente directe

### **GAEC DU MIROIR**

GÉRALD ET MAXIME APERT  
SAINT-AURICE-SUR-VINGEANNE  
Polyculture élevage allaitant

### **GAEC DU METOLANT**

JEAN-MICHEL MOYEMONT  
AVELANGES  
Polyculture élevage caprin vente directe

### **SCEA COLTIER**

VINCENT COLTIER  
SALIVES  
Grandes cultures conventionnelles

Pour toute demande de précisions, nous vous remercions de bien vouloir nous contacter  
aux coordonnées suivantes :  
Karen Patouillet – Agence Vingt-Quatre – 06.29.90.94.93